

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Bron (69500)

Réponses de Cyril Radix, au nom de la liste « BRON COLLECTIF, LA VOIE CITOYENNE »

— le 02/03/2020 à 17:40 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

A Bron de plus en plus de personnes utilisent le vélo pour leurs déplacements quotidiens

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

- Ce comité vélo comprendra au moins un conseiller municipal de la majorité
- Il se réunira au minimum 2 fois par an avec les associations locales concernées
- Le Plan Vélo sera doté d'un budget annuel de 600 000 euros minimum lui sera consacré, correspondant à 15 euros par habitant et par an, budget cumulé Métropole / commune - Ce Plan Vélo pourra s'inscrire dans un plan plus large "accessibilité et mobilités actives"

il est important de passer d'une politique d'opportunités dans la création des équipements cyclables à une véritable planification, en particulier pour créer des itinéraires sans discontinuités. En priorité, il faut créer des circuits protégés pour desservir les équipements scolaires, culturels et sportifs et encourager chez nos enfants, chez les jeunes, l'utilisation des pistes cyclables sécurisées pour les trajets de proximité ou habituels dans un rayon de 3 km.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

un plan vélo ne peut être réalisé efficacement sans un suivi régulier et un.e chef.fe de projet qui assure le pilotage. Nous proposons la constitution d'un comité de pilotage, composé de personnes décisionnaires, élu.e.s de la commune mais aussi de la métropole et des partenaires concernés directement. Ce comité de pilotage assurera le suivi stratégique et prendra les décisions nécessaires pour respecter les axes votés en conseil municipal. Un comité plus technique, le "comité vélo" sera nécessaire pour la mise en oeuvre opérationnelle. Il devra également être partenarial car la création des équipements cyclables va forcément impacter différents acteurs et nous ne pourrons avancer qu'ensemble (commerces, métropole, services de voirie, associations concernées, conseils de quartier...). Nous préconisons une réunion du comité de pilotage 3 fois par an et du comité technique toutes les 6 semaines.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Au sein des centres sociaux et avec l'aide des associations, aider financièrement à la formation de personnes capables d'apprendre aux enfants comme aux adultes à se déplacer en sécurité à vélo sur la voie publique

Effectivement, se déplacer sur la voie publique n'est pas naturel. L'apprentissage passe par la connaissance des règles mais aussi de la pratique. Et il est important d'avoir des personnes relais compétentes et formées. Les centres sociaux, dans leur démarche d'éducation populaire, ont une place essentielle. Mais n'oublions pas non plus les écoles, collèges, qui opèrent des déplacements courts pour se rendre dans divers équipements de la ville. C'est aussi une proposition qui peut être faite dans les projets d'école, à conditions toutefois de disposer d'itinéraires cyclables sécurisés pour aller de l'équipement scolaire au cinéma ou à Parilly par exemple.

l'association Janus propose à des femmes habitant Vénissieux de se réapproprier l'utilisation du vélo, pour faire leurs courses par exemple, et anime des ateliers au parc de Parilly. C'est une excellente idée à développer. Participer à un atelier en groupe est aussi un bon support, qui crée une émulation.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Intégrer et promouvoir le Réseau Express Vélo (REV)

Le Réseau Express Vélo (REV) permettra de relier les communes de la métropole de Lyon entre elles, mais aussi de résorber les coupures urbaines. Le REV sera composé d'axes lisibles, confortables, sécurisants et continus. Il sera d'une largeur suffisante (d'une largeur supérieure à 3,5 mètres) afin d'assurer le confort et la sécurité des cyclistes. Ce réseau cyclable à haut niveau de services répondra à des normes de tracé adaptées à sa vocation structurante. Conformément aux recommandations du Cerema (dont la direction Centre-Est est à Bron) il bénéficiera d'une priorité aux intersections pour être attractif et efficace. Outil d'intermodalité, le REV desservira le plus grand nombre de gares, haltes et stations des réseaux TER et TCL pour favoriser le rabattement à vélo sur les réseaux ferrés et métro et renforcer la complémentarité transports publics + vélo.

Intégrer et promouvoir le Réseau Express Vélo (REV)

Le Réseau Express Vélo (REV) permettra de relier les communes de la métropole de Lyon entre elles, mais aussi de résorber les coupures urbaines. Le REV sera composé d'axes lisibles, confortables, sécurisants et continus. Il sera d'une largeur suffisante (d'une largeur supérieure à 3,5 mètres) afin d'assurer le confort et la sécurité des cyclistes. Ce réseau cyclable à haut niveau de services répondra à des normes de tracé adaptées à sa vocation structurante. Conformément aux recommandations du Cerema (dont la direction Centre-Est est à Bron) il bénéficiera d'une priorité aux intersections pour être attractif et efficace. Outil d'intermodalité, le REV desservira le plus grand nombre de gares, haltes et stations des réseaux TER et TCL pour favoriser le rabattement à vélo sur les réseaux ferrés et métro et renforcer la complémentarité transports publics + vélo.

pour proposer une alternative crédible à la voiture, il faut un réseau sans coupures. Aujourd'hui, le réseau TCL est encore trop mis en place en "étoile" autour de la ville de Lyon, dans une conception de centralité, même si des progrès ont été faits. Or, les populations se déplacent aussi de façon périphérique, d'une commune à une autre. Le vélo pourrait être une véritable alternative, moins chronophage, pratique avec des itinéraires continus et agréables à emprunter. Il existe certains points noirs sur Bron dus au réseau autoroutier. Mais des pistes existent déjà en direction de Vaulx-en-Velin, de Saint-Priest, de Chassieu. Avec un véritable engagement, le REV n'est pas une utopie.

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- Aménagement du Carrefour de la Boutasse et des pistes cyclables qui y arrivent

C'est est un axe important de circulation pour les cyclistes, avec près de 1000 personnes par jour ouvrés.

- Désenclavement du quartier de Genets :

Aménagement du carrefour Route de Genas et boulevard périphérique

Aménagement d'une passerelle mode doux entre les gentes et le nouveau quartier de la Clairière

- Aménagement de la traversée de l'A43 : Création de passages souterrains ou de pont mode doux pour traverser l'autoroute A43 au moins en deux endroits, vers l'université avenue du 8 mai 1945 et entre les centres commerciaux Bron Saint Exupéry et Porte des Alpes

- Aménagement d'une voie verte entre Mermoz Pinel et l'université de Bron Rue Lionel Terray ou a travers le parc de Parilly mais avec un éclairage

- Création de pistes cyclables :

Rue de Reims qui pourrait passer en sens unique, rue de la Marne, pour à la fois desservir le collège Pablo Picasso, la MJC Louis Aragon, le stade Pierre Duboeuf et le centre nautique André Soussi.

Rue de la Pagère, pour desservir le collège Joliot-Curie.

- Sur l'avenue Franklin Roosevelt la pose de feux vélo synchronisé avec le tramway améliorerait la sécurité ainsi que des pictogrammes vélo sur l'avenue afin que les automobilistes sachent que nous avons le droit et l'obligation de rouler sur la voie de circulation.

- Développer les sas vélos aux feux rouges.

Préparer les dossiers d'aménagements cyclables en concertation avec les associations de promotion du vélo à Bron et à la Métropole de Lyon

le carrefour de la Boutasse est un véritable point noir. Le traverser en vélo est une vraie difficulté. Sur ce type de franchissement, il est indispensable de réfléchir à des pistes sécurisées et à une articulation sûre avec la circulation automobile.

Les aménagements proposés recoupent nos souhaits de voir les principaux équipements, groupes scolaires et collèges accessibles de façon sécurisée, de même que la traversée de l'A43.

Nous rajoutons qu'il faudrait revoir certaines bandes cyclables, créées à contresens de la circulation sur des voies qui ne permettent pas le passage d'un véhicule et d'un vélo en face, ou très difficilement. Certaines de ces voies sont dangereuses et doivent être repensées (ex: rue du Parc, en venant de Parilly, passage au feu puis devant les immeubles qui surplombent les Galeries Lafayette, rue Laborde...). Il est important pour nous de ne pas faire du cyclable pour pouvoir l'indiquer sur une carte mais pour pouvoir le pratiquer en sécurité.

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines (REV) Chassieu pour l'aménagement cyclable de l'axe Bron Chassieu. Saint Priest pour développer une voie cyclable pour desservir l'université et les zones industrielles Vaulx en Velin et Villeurbanne pour sécuriser la circulation route de Genas et améliorer le trajet vers La Soie Décines améliorer la circulation des vélos sur les axes vers le centre commercial des Sept Chemins, en créant des pistes cyclables Avenue Salvatore Allende Revoir complètement la circulation du carrefour des Sept chemins pour y intégrer des pistes cyclables sécurisées.

ces points rejoignent ceux évoqués sur le REV. Des "bribes" existent qui demandent aujourd'hui des connexions et des améliorations mais avec une volonté d'agir, c'est tout à fait réalisable et nécessaire.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. - Passage de Bron en zone 30 pour apaiser la circulation dans le centre et les grands axes Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité. Supprimer des places de stationnement afin de développer les pistes cyclables. Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

- Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé près des centres culturelles et sportifs de Bron dans les parkings relais covoiturage, existant ou à créer.
- *Revoir en profondeur, et en concertation avec les associations, les aménagements cyclables, les barrières, sas d'accès aux différentes pistes cyclables, actuellement difficilement praticables et empruntables par poussettes, vélos et autres vélos cargo ou bi-porteur*
- *Entretien très régulièrement les pistes cyclables, entretien et coupe régulière des haies, Entretien des potelets et des peintures au sol, Entretien et réaménagement des transitions chaussées / piste cyclable*
- *Penser vélo avant de penser voitures prévoir les aménagements vélos en début de projets d'aménagements d'infrastructure et de circulation.*

passage de Bron en zone 30 : nous avons actuellement 2 quartiers mais effectivement, de nombreuses zones seraient pertinentes en zone 30 : centre ville, abords des collèges... Pour éviter les incompréhensions, confusions avec différentes vitesses autorisées, le passage de la globalité de la ville à 30 nous semble pertinent. Cela permettrait de sécuriser également davantage les trajets en vélo grâce à une vitesse plus réduite des automobilistes. Une difficulté actuelle est de faire respecter ces zones 30, qui ne sont pas assez visibles, assez marquées. Un exemple de pratique en Suisse : l'implantation d'un panneau signalant que le non respect de la vitesse autorisée déclenche un feu rouge quelques mètres plus loin. l'objectif n'est pas de sanctionner mais de faire réellement réduire la vitesse.

Attention au trafic de transit qui serait concentré sur les grands axes. Lesquels ? Bron est une ville particulière et il n'est pas toujours facile de franchir ses grands axes, à pied, à vélo ou pour une personne handicapée. Il nous semble important de réfléchir à cette question de façon plus globale avec la métropole pour analyser les flux, trouver des solutions diversifiées. il est dommageable que le T2 ait été réalisé sans penser en amont aux pistes cyclables. C'est une pratique qui ne doit pas se reproduire. Il faut également faire respecter les pistes cyclables. Or, celles-ci sont parfois occupées par des voitures à l'arrêt qui obligent à se déporter et à se mettre en danger. Ce respect doit être pensé et discuté avec les associations, la mairie et ses pouvoirs de police mais aussi les commerçants. En effet, il n'est pas rare que lors des livraisons les camionnettes bloquent le passage des vélos. Il ne s'agit pas d'être dans la confrontation mais bien de trouver des solutions ensemble pour rendre les circulations fluides.

Action n°8 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

oui, et se donner les moyens de faire respecter cette interdiction, de sensibiliser, alerter, informer...

Action n°9 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

la qualité de l'air dans les écoles a été pointée comme mauvaise sur Bron. Tout ce qui peut permettre son amélioration est à mettre en oeuvre. Vérifier quand même quels seront les itinéraires de déviation pour ne pas pénaliser d'autres espaces habités et reporter le problème. Faire aussi du lobbying auprès de la métropole pour favoriser le trafic ferroviaire des poids lourds dans des conditions attractives, pourquoi pas, sur l'ensemble de la métropole ?

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

oui sur l'objectif. Sur la forme, travailler en concertation avec les habitants. Il est important de ne pas "braquer" tous les automobilistes mais de faire évoluer les pratiques, voir ensemble les alternatives, les problèmes rencontrés et comment y répondre.

Etre attentif en particulier aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer ou qui ne sont pas familières du vélo. C'est une véritable opportunité d'enclencher la réflexion et le changement d'usages, de coutumes si on le fait avec les conseils de quartier, des concertations citoyennes, des temps de sensibilisation, accompagnement, formation, y compris conviviaux.

Action n°11 : je m'engage

Combattre tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Demander le déclassement de l'Autoroute A43 sur l'ensemble de la commune, transformer l'autoroute en boulevard urbain, réunir les quartiers de Bron séparés par cette autoroute et améliorer la qualité de vie et la qualité de l'air.

Demander le déclassement de la départementale D383, Périphérique, sur l'ensemble de la commune, transformer ce périphérique en boulevard urbain, réunir les quartiers de Bron séparés par cette autoroute urbaine et améliorer la qualité de vie et la qualité de l'air.

Sortir de cette époque du "tout voiture" à grande vitesse et désenclaver les quartiers de Bron. Compte tenu des effets de la mauvaise qualité de l'air et des décès imputables à la pollution, Bron est particulièrement exposée.

Action n°12 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

effectivement, il faut réfléchir à des aménagements pour "casser" la vitesse car les zones 30 actuelles ne sont pas respectées. Mais nous le répétons, elles ne sont d'ores et déjà pas assez visibles.

Action n°13 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

les écoles sont une priorité, tant pour la qualité de l'air que pour la sécurité. Qu'entendez-vous par quartiers résidentiels ? Notre crainte : favoriser les quartiers pavillonnaires mais "oublier" les quartiers comme les UC, déjà fortement impactés par les axes de circulation. Il ne faut oublier personne, et surtout pas les plus fragiles... Mais il y a peut-être des opportunités et des réflexions à mener sur cette zone dans le cadre des projets de réhabilitation. C'est un point important pour nous.

Action n°14 : je m'engage

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : Créer au centre de Bron avenue Franklin Roosevelt une zone dédiée aux modes actifs en mettant l'avenue en sens unique de la Mairie au cinéma les Alizés.

Autoriser le transport des vélos dans les transports en commun, notamment les tramways et les métros comme cela existe dans beaucoup de pays.

Cette avenue dessert les commerces, le cinéma ... il est indispensable de pouvoir y circuler à vélo en toute sécurité. Et effectivement, il est aujourd'hui difficilement compréhensible de ne pouvoir articuler vélos et transports en commun. Nous pensons que cela débloquerait nombre de réticences.

Action n°15 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Promouvoir les double sens cyclables dans l'ensemble des rues de Bron

oui mais. De nouveau à condition que ce soit de vrais espaces de circulation, que ce soit viable et pas seulement du "green washing" qui mette les cyclistes en danger. Sur certaines rues, cela risque de ne pas être possible, car trop étroites. Cette action doit, à notre avis, entrer dans la réflexion sur le plan global cyclable de la ville. Certains axes y sont tout à fait propices cependant.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°16 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

on cherche encore trop souvent où attacher son vélo...

Action n°17 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

c'est incitatif et certains en disposent déjà.

Action n°18 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Développer et aider financièrement les artisans et commerçants pour développer le transports et les livraisons par vélos cargos.

Développer le transports et les livraisons par vélos cargos au sein des administration municipales

Cela ne suffira pas toujours mais peut être encouragé. Prenons l'exemple de la Miécycllette, artisan boulanger bio qui livre en vélo cargo. C'est valable pour les commerçants et artisans qui livrent leur production. Mais qu'en est-il pour ceux qui se font livrer, quand la livraison vient de l'extérieur ? C'est aussi une réflexion à engager avec les commerçants et leurs fournisseurs sur leurs pratiques. Certains fournisseurs sont de grosses structures qui font des livraisons sur un secteur large (ex: dans l'alimentaire Pomona, plateforme située à Saint-Priest). Une réflexion profonde est à mener à ce sujet, pourquoi pas en lien avec la monnaie locale, la Gonette, qui favorise la réflexion sur l'économie locale ?

Action n°19 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

il n'est pas normal aujourd'hui de ne proposer des aides que pour des vélos électriques ou cargo. C'est trop restrictif si on veut un véritable développement et encourager une alternative à la voiture.

Action n°20 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

c'est intéressant. Un petit point d'alerte : les services de location demandent souvent une caution, qui peut être assez élevée pour des foyers très modestes. Certains peuvent ne pas utiliser ces modalités car le risque peut leur sembler trop grand en cas de détérioration accidentelle. (par exemple, une caution de 100€ peut sembler énorme et risquée pour une personne au RSA)

Quelles solutions envisager ? A travailler avec le CCAS pour une prise en charge de la caution pour les personnes les plus en difficulté par exemple ?

Action n°21 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

S'engager au prêt des associations et aider financièrement celles qui emploient des salariés pour l'apprentissage du vélo aux enfants comme aux adultes, qui aide a la formation et la réparation des vélos au prés des plus démunis.

il serait temps...Nous avons un atelier d'auto réparation sur Bron qui n'a été soutenu par la mairie que moralement...Les locaux actuels n'offrent pas le minimum de décence : toilettes, point d'eau. L'association a eu la chance de pouvoir compter sur le soutien de l'université mais il est bien difficile de salarier une personne dans ces conditions et sans aide au niveau du financement. Oui, c'est une priorité. Si on soutient le développement du vélo, il faut soutenir matériellement les acteurs locaux.

Action n°22 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

il existe un maison du vélo à Saint-Priest, il serait intéressant d'en créer une à Bron pour faciliter le repérage et les synergies des acteurs associatifs.

Promouvoir une culture vélo

Action n°23 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%. À mettre en place dans les écoles et au collège.

déjà évoqué ci-dessus, dans les projets d'école. Mais pourquoi se limiter aux écoles ? Les collèges ont un programme de sécurité routière, il pourrait être développé davantage avec des sorties concrètes dans la ville. Pourquoi ne pas l'évoquer et le proposer dans le cadre des CESC des collèges ? (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté)

Action n°24 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école. À mettre en place dans les écoles et au collège.

oui, et apprendre à s'en servir en dehors. C'est aussi une façon de mettre tout le monde au même niveau, même vélo, éviter que certaines familles en difficulté ne puissent en fournir un.

Action n°25 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Dans le parc de Parilly par exemple.

pas seulement à Parilly. D'autres espaces sont peut-être possibles comme vers le fort de Bron, à réfléchir, pour donner à voir, donner envie...

Action n°26 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

le maire de Grenoble le fait bien...pourquoi pas à Bron ? Cette proposition est intéressante car elle pose d'autres questions : quand on va travailler, qu'on a une fonction de représentation ou que l'on veut avoir une présentation impeccable, comment fait-on quand on roule à vélo ? On pourrait sensibiliser les employeurs à l'installation de vestiaires, douches, qui favoriseraient aussi des déplacements plus longs à vélo.

Action n°27 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

il est important de donner l'exemple sinon on n'est pas crédible. Cela passera probablement par des actions de sensibilisation et formation du personnel mais aussi par une écoute des difficultés et la réflexion collective autour de solutions moins polluantes.

Action n°28 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

ces indemnités en sont pas encore assez répandues.

Action n°29 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

cela rejoint des commentaires précédents. Cela implique prioritairement des aménagements cyclables à destination de chaque groupe scolaire.

Action n°30 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Création d'une journée sans voiture pour faire la promotion des mode de transport actifs.

la rendre conviviale : grâce aux associations, proposer des animations, occuper les rues. Nous ne serions pas la première ville à le faire !

Action n°31 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Développer Bron à Vélo pour en faire une "fête du vélo". En collaboration avec les associations concernées

la collaboration pourrait aussi être étendue aux structures d'éducation populaire comme les centres sociaux. Ce sont de bons relais de proximité avec des savoir faire intéressants qui pourraient donner de l'ampleur à ce moment.

Action n°32 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Donner systématiquement aux associations concernées, ½ page dans Bron Magasine pour parler du vélo sur la commune et afficher l'avancement du programme vélo du mandat.

la communication doit être dans plusieurs directions, il s'agit bien de respect mutuel. Les relations avec les automobilistes sont parfois difficiles et les vélos sont souvent considérés comme gênants sur les voies partagées. Le rappel de la réglementation est important, y compris pour les cyclistes. Trop ne respectent pas le code de la route et se mettent en danger (feux rouges, priorités à droite...) Ce plan de communication doit mettre tous les usagers de l'espace public au même niveau d'information.

Commentaires généraux

Nous devons sortir d'une logique de réalisation des aménagements en fonction des opportunités pour une véritable planification qui permette de rejoindre les groupes scolaires, les collèges, les commerces et services, les équipements culturels et sportifs de façon sécurisée à vélo.

beaucoup d'actions relèvent de la coordination, de la communication et sont possibles à enclencher rapidement.

Nous souhaitons que la progression du vélo, l'apaisement des voies, la redéfinition de la place de la voiture profite à toutes et tous et pas uniquement au centre ville, aux secteurs pavillonnaires. Par exemple, la réhabilitation des UC doit comporter une réflexion véritable sur ce sujet, la place du trafic routier, les pistes cyclables, l'apprentissage du vélo...

Nous serons attentifs à ce que personne ne soit oublié ou ne pâtisse d'un report de flux de circulation pour que d'autres quartiers respirent mieux...

Sur cette question nous nous engageons à travailler avec la Métropole.